

VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES

D830 - ROUTE D'EVREUX - 27190 CONCHES

TEL : 02.32.30.22.56 - FAX : 02.32.30.14.30

www.conches.fr

Email : info@villageequestreconches.com

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous présentons l'éventail de nos stages proposés pour l'année 2018.

Le **VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES** regroupe sous un même nom Cheval Village et Poney Village situés à environ 2km l'un de l'autre. Les installations et les activités sont indépendantes, les **Stages Cheval pour les 13 - 19 ans** n'ayant pas les mêmes objectifs que les **Stages Poney pour les 6 - 13 ans**.

Découvrez l'ensemble de nos activités mais aussi toutes les nouveautés sur notre site internet (www.conches.fr) et sur notre page Facebook (**Village Equestre de Conches - Page officielle**).

Visitez-les régulièrement, des stages « sur demande » seront proposés ponctuellement en plus des stages référencés.

Rejoignez-nous avec ou sans votre cheval et n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

En vous remerciant de votre confiance.

Christine CHEHU



Retrouvez-nous sur **Facebook** pour connaître les dates des **stages CSO, de révisions, à thèmes, toutes les photos des stages...**

**Stages
Vacances**

**Stages
G7**

**Stages
Compétition**
Obstacle ou dressage



**Sport
Etudes**

**Formation
moniteurs**



**Bons Vacances, coupons sport et chèques vacances
ACCEPTES**

Les tarifs ne comprennent pas la garantie annulation/interruption de stage (16€) - Sous réserve d'erreur de typographie

STAGES VACANCES

DATES ET TARIFS 2018

FICHE D'INSCRIPTION

3 possibilités de s'inscrire :

- 1 - Par courrier à «Village Equestre de Conches» - D830 - Route d'Evreux - 27190 Conches
- 2 - Par fax au 02.32.30.14.30 (paiement par carte bancaire obligatoire pour les inscriptions faxées)
- 3 - Par internet : www.conches.fr

Merci de bien noter votre adresse mail car la confirmation et le dossier seront envoyés par mail.

STAGE CHEVAL (13 - 19 ANS) STAGE DOUBLE PONEY (9 - 13 ANS) STAGE PONEY (6 - 9 ANS)

Stage Cheval N° : du |_____| |_____| |_____| au |_____| |_____| |_____| Montant €:
Stage Double Poney N° : du |_____| |_____| |_____| au |_____| |_____| |_____| Montant €:
Stage Poney N° : du |_____| |_____| |_____| au |_____| |_____| |_____| Montant €:

Nom du stagiaire : Date de Naissance :
Prénom : Sexe : Nationalité :

Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
Tél. fixe maison : Tél. mobile :
Tél. fixe bureau : Fax :
E-mail :
Profession des parents : Père : Mère :

Licence FFE année en cours ou précédente : Oui Non Niveau équestre :

Si OUI, inscrivez son numéro :

Je joins mon règlement d'arrhes de 196€ (inclus 16€ garantie annulation/interruption de stage).

Chèque Mandat

Carte Bleue (master ou visa) N° : |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____| |_____|
Expire le : |_____| |_____| / |_____| |_____| Cryptogramme au verso de votre carte |_____| |_____| |_____| Dans le cas où le stage pour lequel vous souhaitez vous inscrire était déjà complet, merci de mentionner ci-dessous et par ordre de préférence les numéros des stages susceptibles de vous intéresser en remplacement.

Stage N° :du |_____| |_____| |_____| au |_____| |_____| |_____|
Stage N° :du |_____| |_____| |_____| au |_____| |_____| |_____|

DROIT A L'IMAGE

Le Village Equestre de Conches se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser les images (photos, vidéos...) faites pendant les stages sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique que par enregistrements audios ou vidéos. Les images sont acquises définitivement au profit du VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES quelle que soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement.

Fait à : Le :
«Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, du règlement intérieur, de la garantie annulation/interruption de stage et du droit à l'image.»

COMMENT NOUS AVEZ-VOUS CONNU ?

.....
.....
.....

Signature des parents obligatoire :

IMPORTANT : à partir de 8 jours avant le stage et pour des raisons évidentes d'organisation, nous n'acceptons plus de changement de mode de transport de la route vers le train (aller ou retour).

LE STAGIAIRE ARRIVERA PAR : LE TRAIN LA ROUTE

* Sur certaines périodes, prix promotionnel pour deux semaines consécutives :
Cheval : 375€ / Double Poney : 350€ / Poney : 300 €

		CHEVAL		DOUBLE PONEY		PONEY	
		13-19 ans		9-13 ans		6-9 ans	
VACANCES DE NOËL	Durée	Référence	Prix	Référence	Prix	Référence	Prix
30/12/17 au 07/01/18	9J.	4C	630 €	4G	600 €	4P	550 €

		CHEVAL		DOUBLE PONEY		PONEY	
		13-19 ans		9-13 ans		6-9 ans	
VACANCES D'HIVER	Durée	Référence	Prix	Référence	Prix	Référence	Prix
18/02/18 au 25/02/18	8J.	5C	630 €	5G	600 €	5P	550 €
18/02/18 au 04/03/18 *	15J.	6C	1005 €	6G	950 €	6P	850 €
25/02/18 au 04/03/18	8J.	7C	630 €	7G	600 €	7P	550 €

		CHEVAL		DOUBLE PONEY		PONEY	
		13-19 ans		9-13 ans		6-9 ans	
VACANCES DE PÂQUES	Durée	Référence	Prix	Référence	Prix	Référence	Prix
15/04/18 au 22/04/18	8J.	8C	620 €	8G	600 €	8P	490 €
15/04/18 au 29/04/18 *	15J.	9C	995 €	9G	950 €	9P	790 €
22/04/18 au 29/04/18	9J.	10C	620 €	10G	600 €	10P	490 €



		CHEVAL		DOUBLE PONEY		PONEY	
		13-19 ans		9-13 ans		6-9 ans	
VACANCES D'ÉTÉ	Durée	Référence	Prix	Référence	Prix	Référence	Prix
24/06/18 au 01/07/18	8J.	11C	680 €				
24/06/18 au 08/07/18	15J.	12C	1 280 €	12G	1 200 €	12P	1 050 €
01/07/18 au 08/07/18	8J.	13C	680 €	13G	650 €	13P	590 €
01/07/18 au 15/07/18	15J.	14C	1 280 €	14G	1 200 €	14P	1 050 €
08/07/18 au 15/07/18	8J.	15C	680 €	15G	650 €	15P	590 €
08/07/18 au 22/07/18	15J.	16C	1 280 €	16G	1 200 €	16P	1 050 €
15/07/18 au 22/07/18	8J.	17C	680 €	17G	650 €	17P	590 €
15/07/18 au 29/07/18	15J.	18C	1 280 €	18G	1 200€	18P	1 050 €
22/07/18 au 29/07/18	8J.	19C	680 €	19G	650 €	19P	590 €
22/07/18 au 05/08/18 *	15J.	20C	1 055 €	20G	1 000 €	20P	890 €
29/07/18 au 05/08/18	8J.	21C	650 €	21G	620 €	21P	570 €
29/07/18 au 12/08/18 *	15J.	22C	1 025 €	22G	970 €	21P	870 €
05/08/18 au 12/08/18	8J.	23C	650 €	23G	620 €	23P	570 €
05/08/18 au 19/08/18 *	15J.	24C	1 025 €	24G	970 €	24P	870 €
12/08/18 au 19/08/18	8J.	25C	650 €	25G	620 €	25P	570 €
12/08/18 au 26/08/18 *	15J.	26C	1 025 €	26G	970 €	26P	870 €
19/08/18 AU 26/08/18	8J.	27C	650 €	27G	620 €	27P	570 €

Voyage en train accompagné par un animateur au départ de la Gare Saint Lazare et au retour le dimanche matin.

COÛT : 8 €*

***Billet de train à votre charge**

HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART

● STAGES CHEVAL :

Arrivées : entre 10h00 et 11h30 au plus tard
Départs : entre 9h30 et 11h00

● STAGES PONEY :

Arrivées : entre 14h30 et 16h00 au plus tard

Pour les parents ayant des enfants en stages à «Cheval Village» et à «Poney Village», il est possible de faire coïncider les dates et les heures d'arrivées sur le stage Cheval.

ATTENTION ! PAS DE VOYAGES EN TRAIN ACCOMPAGNES.

- A l'aller : nous récupérons les stagiaires à la gare d'Evreux.
- Au retour : nous les mettons dans le train à la gare d'Evreux pour Paris St. Lazare.

LES HORAIRES CONCERNANT LES TRAINS VOUS SERONT COMMUNIQUES DANS LE DOSSIER POST INSCRIPTION.

MODALITES D'INSCRIPTION

● NOS PRIX COMPRENNENT :

Le séjour et les activités en pension complète, les activités équestres, les cours théoriques, les animations quotidiennes, les frais de dossier et d'inscription, les transferts des gares de Conches ou d'Evreux au VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES (Aller et retour).

● NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- La licence fédérale de l'année en cours (obligatoire) : coût : 25 € pour les mineurs, 36 € pour les majeurs. Vous pourrez l'acquérir au centre le jour de votre arrivée.
- Les frais d'inscription aux diplômes fédéraux d'examen Galop 1 à Galop 6 (facultatif).
- La participation aux excursions éventuelles (Haras du Pin, concours de saut d'obstacles...) : 20 €.
- Le lavage du linge (facultatif) : forfait de 7,50 € par lavage.
- L'équipement du cavalier.
- Prévoir éventuellement un peu d'argent de poche.

● AIDES FINANCIERES :

Nos stages sont tous agréés par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports : certains Comités d'Entreprise et Administrations participent financièrement à leur prise en charge (nous fournissons les attestations sur simple demande). Nous acceptons aussi les « Bons vacances » et les « Chèques vacances ».

● INSCRIPTION ET MODALITES DE REGLEMENT :

Remplir la fiche d'inscription jointe et nous l'adresser accompagnée des arrhes. Les arrhes sont encaissables à réception, et non récupérables en cas de désistement. Vous recevrez en retour une facture. Le solde du stage devra nous parvenir au plus tard 15 jours avant l'arrivée en stage.

L'inscription à l'un des stages implique l'acceptation des conditions générales de vente et l'acceptation du paiement du montant total du prix du stage.

Toute réservation confirmée entraîne obligatoirement une facture due, du prix total du stage. La réception des arrhes n'implique pas l'acceptation de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons :

- un plan pour vous rendre au VILLAGE EQUESTRE,
- les informations concernant le passage des Galops 1 à 6,
- le dossier sanitaire,
- les modalités pour régler le solde du stage,
- la liste des affaires à apporter, et tous les détails pouvant vous faciliter l'organisation du séjour.

● GARANTIE ANNULATION/ACCIDENT INTERRUPTION DE STAGE

REGLEMENT INTERIEUR

Le VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES est un centre qui a pour vocation d'organiser des vacances pour les jeunes et de faire pratiquer les disciplines équestres, dans des conditions optimales et tout à fait privilégiées.

Les présentes ont été établies dans le but de fixer les règles de vie commune afin que vos enfants puissent passer des vacances sportives inoubliables.

● ARTICLE 1 : Organisation générale et règles générales

Les stagiaires doivent respecter le matériel et les locaux qui leur sont confiés. Toutes dégradations sur les murs ou autres surfaces (marquage, graffitis, etc.) font l'objet d'avertissement aux parents. L'accès des chambres des garçons est interdit aux filles, et inversement.

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de brancher des appareils électriques personnels dans les chambres.

Il est également formellement interdit d'apporter et de consommer de l'alcool ou des cigarettes dans l'enceinte du VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES. Tout manquement sur ces points entraîne l'exclusion immédiate et définitive, et sans aucune indemnité ou remboursement.

La détention de médicaments est interdite dans les chambres sauf en cas de traitement médical. Les stagiaires doivent systématiquement informer le Directeur ou l'assistante sanitaire de tout traitement médical contraignant susceptible de perturber le déroulement normal des stages.

Il est strictement interdit aux stagiaires de quitter le Centre, sauf autorisation de la Directrice.

A la confirmation de votre inscription, nous vous adressons une facture. Le montant total du stage est dû.

La garantie annulation/interruption de stage d'un montant de 16 € est ajoutée automatiquement au montant de vos arrhes. Elle peut être annulée par simple demande écrite jointe obligatoirement à votre fiche d'inscription.

● CONDITIONS DE LA GARANTIE ANNULATION/ ACCIDENT INTERRUPTION DE STAGE

Elle est effective en cas d'annulation/interruption de stage concernant l'un des motifs suivants dûment justifié :

Accident, maladie entraînant l'interruption de toute activité et justifiée par un certificat délivré par une autorité médicale.

Dans tous les cas une franchise de 20 € restera acquise au VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES.

Tout autre motif d'annulation ou interruption ne sera pas pris en compte.

Le VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. En aucun cas ces annulations ne pourront donner lieu à un versement de dommages et intérêts.

● BAGAGES :

Les bagages et affaires personnelles demeurent en permanence sous la propre responsabilité des stagiaires. Le VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte. Un inventaire de départ et d'arrivée sera réalisé avec les enfants inscrits à Poney (stage P).

● RESPONSABILITE CIVILE :

Le VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES est couvert par une assurance responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des stages par suite de carence ou de défaillance de ses services. Néanmoins le VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES ne peut être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du stagiaire. Lors de l'acquisition de votre licence fédérale obligatoire, vous avez été ou serez informé(s) du contrat d'assurance inclus. Vous avez la possibilité de souscrire, en plus, des garanties complémentaires en individuelle accident conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16/07/84, modifiée le 13/07/92 (Contactez le Cabinet PEZANT au 02 31 06 11 60).

● INFORMATIQUE

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations informatiques vous concernant.

● PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Le projet éducatif et pédagogique est à votre disposition sur notre site : www.conches.fr

● ARTICLE 2 : Discipline et responsabilité

Si le stagiaire est responsable d'une faute grave, mettant en cause sa sécurité, celle d'autrui, d'une atteinte aux bonnes mœurs, de propos licencieux, d'un vol, d'une dégradation, ou d'un outrage quelconque, la direction du VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES se réserve le droit, au-delà de la réparation du préjudice, d'exclure le stagiaire fautif, sans préavis et sans aucun remboursement.

Responsabilité des parents et des élèves :

Si des stagiaires, se rendent coupables de vols ou de dégradations, leurs parents ou tuteurs sont tenus d'en assumer la responsabilité financière. Ils s'y engagent par le simple fait d'accepter ce présent règlement intérieur.

● ARTICLE 3 : Organisation de l'activité équestre

Pour chaque groupe, les activités équestres sont programmées et donnent lieu, plusieurs fois par jour à des séances collectives d'équitation, de théorie, d'hippologie ou de soins aux chevaux.

Tout ce qui compose le harnachement des chevaux est fourni par le VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES. Cependant les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, apporter leur matériel de pansage. Le VILLAGE EQUESTRE DE CONCHES décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.

Toute brutalité à l'égard des chevaux, tout comportement anti-cavalier et le non-respect du matériel confié aboutiront à une exclusion sans aucune indemnité ou remboursement.